



NEWB

RAPPORT ANNUEL 2018

CHANGEONS
LA BANQUE
POUR DE BON



CONTENU

1. MOT DU PRÉSIDENT.....	4
2. LE CONTEXTE.....	8
a. 2018 - 2019 : Des années charnières pour NewB.....	8
b. Une nouvelle mobilisation des membres.....	9
c. Les banques éthiques dans le monde.....	10
3. LA COOPÉRATIVE ET SES MEMBRES.....	12
a. Chiffres et informations clés de 2018.....	12
b. Coopérateurs A : 154 organisations membres de la société civile.....	13
c. Coopérateurs B : Les citoyennes et citoyens.....	15
d. Coopérateurs C : Les investisseurs institutionnels.....	17
4. PARTS COOPÉRATIVES ET PRODUITS.....	18
a. Un nombre de parts limité pour mieux vous protéger.....	18
b. La carte GoodPay.....	19
c. Les assurances NewB.....	21
5. LA VISIBILITÉ DE NEWB.....	22
a. Une communication revue.....	22
b. Une visibilité accrue pour notre demande de licence.....	23
6. LA GOUVERNANCE INTERNE.....	24
a. Le conseil d'administration.....	24
b. L'équipe.....	26
7. LES VALEURS.....	28
8. LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	30
a. Les faits marquants.....	30
b. Le résultat comptable de l'année 2018.....	35
c. Le budget pour l'exercice 2019.....	39
d. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice.....	42
e. Circonstances susceptibles d'avoir un effet notable sur le développement de la coopérative.....	42
f. Application des règles comptables en vue de la continuité.....	47
g. Succursales et filiales.....	48
h. Conflits d'intérêts.....	48
i. Rapport spécial sur le respect des conditions d'agrément CNC.....	48
j. Conclusion.....	48
k. Proposition d'affectation du résultat.....	49
9. LE COMITÉ SOCIÉTAL.....	50

Merci à toutes les personnes qui ont contribué aux réalisations de la coopérative en **2018**.

Pour toute réaction au présent rapport annuel : info@newb.coop

*NewB – Société coopérative européenne à responsabilité limitée.
Rue Botanique 75 – 1210 Saint-Josse-ten-Noode. RPM Bruxelles 0836.324.003*

Éd. resp. Tom Olinger – Avenue Brugmann, 262 – 1180 Bruxelles

1. MOT DU PRÉSIDENT



Appel à la mobilisation générale !

Chère coopératrice, cher coopérateur, tu peux être fier-ère !

Oui, NewB a réussi à réunir des dizaines de milliers de citoyens et citoyennes autour de son projet avant même d'avoir débuté la moindre activité économique. Notre coopérative est la résultante de la demande populaire grandissante pour une finance qui réponde aux enjeux sociétaux de notre temps et non une institution qui surfe opportunément sur la vague.

Oui, NewB a fait la preuve de sa résilience : alors que l'émergence d'une nouvelle banque se révélait mission impossible en 2013, dans un contexte où le secteur bancaire peinait à se stabiliser suite à la crise

de la dette dans la zone euro, nous n'avons pas baissé les bras.

Oui, NewB a démontré la force de l'intelligence collective : à une très large majorité, nous avons décidé lors de l'assemblée générale de juin 2014 de nous adapter aux circonstances et de modifier fondamentalement la stratégie de la coopérative en développant des produits financiers avant même de déposer une demande de licence bancaire. « One more bank, yes we can! », avons-nous scandé ensemble à l'issue de ce vote.

Oui, NewB s'est révélée tenace. Alors que le temps passait inexorablement, que les oiseaux de mauvais augure, pas toujours bien intentionnés, prévoyaient ou annonçaient même la fin du projet,

ses membres et son équipe de permanents ont continué à travailler sans désespérer jusqu'à ce que, deux ans plus tard, la carte GoodPay soit lancée et que l'arrivée du groupe mutualiste d'assurance français Monceau-Assurances renforce le capital et permette la mise en chantier de produits d'assurance.

Oui, NewB est restée totalement fidèle aux principes et valeurs qui forment son ADN. Il ne fait pas de doute que nous aurions pu gagner du temps en cédant au chant de ces sirènes qui ne voulaient que notre bien, pour autant que nous abandonnions certaines exigences comme la démocratie économique (chaque personne possède une voix quel que soit le montant des fonds qu'elle a apporté) ou la rémunération limitée du capital.

Oui, aujourd'hui, NewB a gagné un premier pari en réalisant, sans se dénaturer, la stratégie décidée collectivement en 2014 avec le lancement d'une carte de paiement et d'une gamme de produits d'assurance. Avec la poursuite, parallèlement, du travail acharné vers la construction de notre banque, qui a abouti au dépôt, au début de cette année 2019, d'une demande d'agrément. Une décision favorable de la Banque centrale européenne permettrait à chacun-e d'ouvrir un compte début 2020, d'y faire verser ses revenus, de faire ses paiements et retraits ainsi que d'obtenir des prêts verts.

Tu peux donc être fier-ère du chemin parcouru.

Mais ne crois pas que, pour autant, la partie soit définitivement gagnée. Nous avons fait preuve d'endurance et de pugnacité dans cette course de fond mais nous n'avons pas encore franchi la ligne d'arrivée. Seule une mobilisation totale de tou-te-s permettra de la franchir.

Depuis ses premières heures, notre coopérative est fondée sur l'idée que chacun-e d'entre nous sommes aux commandes, dans le siège du conducteur. Plus que jamais, c'est le cas et l'avenir de notre projet collectif dépend de toi.

Non, nous ne sommes pas assez nombreux et nombreuses. Certes, plus de 50.000 personnes physiques et 150 organisations membres de NewB, c'est impressionnant. Mais encore insuffisant au regard des enjeux sociaux et environnementaux énormes qui justifient la création de notre banque, au regard du mouvement citoyen grandissant qui considère que nous ne pourrions répondre collectivement à ces enjeux qu'avec des banques éthiques dont c'est la mission.

Pour augmenter encore le nombre de coopérateurs et coopératrices, NewB ne dispose pas – et ne veut pas disposer ! – d'énormes moyens de publicité qui s'attaquent à nos « parts de cerveau disponible ».

Le pari de NewB, c'est toi. Qui, en famille, dans ton cercle d'amis et de connaissances, dans ton quartier, sur les réseaux sociaux, explique ton engagement pour créer cette nouvelle banque. Raconte cette histoire commune qui nous amène aujourd'hui si près de l'objectif. Et partage la nécessité pour celles et ceux qui se retrouvent dans notre projet d'y adhérer en masse – rappelons que, pour ce faire, l'acquisition d'une part sociale de 20 € suffit.

Non, nos produits n'ont pas encore assez de succès. Certes, plus de 6.000 coopérateurs utilisent la carte prépayée et les solutions d'assurance commencent à être souscrites. Mais cela ne suffit pas. Notre modèle économique est fondé sur le fait que les recettes de ces produits vont supporter les recettes bancaires, nécessairement limitées en phase de démarrage. En d'autres termes, à chaque fois que tu souscris un produit d'assurance, cela rapproche NewB de son équilibre financier et renforce ainsi la crédibilité de son modèle économique.

Même si tu aspires avant tout à ouvrir ce fameux compte bancaire dans une banque éthique, il est donc indispensable que tu acquiesces des polices d'assurance proposées par NewB. Parce qu'elles ont été conçues conformément à la demande des coopérateurs et coopératrices qui

ont, en grand nombre, fait part de leurs aspirations. Parce qu'elles respectent les treize valeurs de base de notre coopérative – ce ne sont donc pas des produits quelconques, loin s'en faut ! Mais il y a plus : adopter les assurances NewB, c'est également augmenter nos chances de succès d'obtenir l'agrément bancaire. C'est la responsabilité de chacun et chacune de nous.

Non, nous n'avons pas assez de capital. Il en faut davantage pour exercer le métier bancaire, d'autant que NewB a toujours voulu être un modèle de sécurité. Pour atteindre le montant nécessaire, une nouvelle levée de fonds sera organisée d'ici la fin de l'année. NewB a réussi à convaincre les autorités qu'elle pouvait réunir le capital nécessaire sans faire appel à un investisseur de référence mais en se fondant sur la gouvernance coopérative qui veut que la banque appartienne à ses clients. Des enquêtes réalisées par le passé ont montré que les coopérateurs de NewB sont prêts à relever ce défi.

Ici aussi, chacun et chacune de nous est dans le siège conducteur-riche et détient les clefs de la réussite de notre projet. De deux choses l'une : soit nous réunissons le capital nécessaire et le projet va de l'avant, soit nous échouons et il faudra en tirer les conclusions. C'est la grandeur mais aussi la fragilité du modèle coopératif : nous ne pouvons

compter que sur nous-mêmes. A chacun·e d'en être conscient·e lorsqu'un appel sera lancé pour cette capitalisation.

Avec ton engagement et celui de l'ensemble de la coopérative, ne doutons pas que nous atteindrons ces trois objectifs, augmenter encore le nombre de coopérateurs et coopératrices, accroître l'utilisation des produits NewB et réussir la levée de fonds de la fin de l'année. Avec ton engagement et celui de l'ensemble de la coopérative, la banque NewB sera une réalité en 2020 !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Bayot'.

Bernard Bayot,
Président.

2. LE CONTEXTE

a. 2018 - 2019 : Des années charnières pour NewB

28 janvier 2019 : c'est avec une certaine émotion que France et Adrien reviennent de chez l'imprimeur après presque trois heures passées au milieu des rotatives. Il est 18 heures et les quelques 2.500 pages de la demande officielle d'agrément bancaire reposent dans une simple caisse en carton. Après des années de préparation, de doutes et de remises en question, l'instant est chargé en émotion. « Tout ça pour ça » serait-on tenté de dire.

« Ça », c'est pourtant le fruit d'un travail continu en 2018 : un dossier pensé pour satisfaire aux exigences réglementaires sans compromettre les valeurs de notre coopérative. « Ça », c'est la matérialisation des heures passées à l'élaboration de notre assurance auto, à la recherche de nouveaux administrateurs et administratrices

et à la mise en ligne de notre nouveau site. « Ça », c'est en réalité l'aboutissement des efforts conjugués de toute une équipe pour formuler, argumenter, étayer et soutenir notre future banque. « Ça », enfin, c'est grâce à vous et à vos multiples contributions, pécuniaires ou plus personnelles, que nous avons pu l'accomplir.

Pour toutes ces raisons, la remise du dossier (entretiens corsetés dans des fardes à l'occasion d'une soirée-perforatrice endiablée) constitue un tournant déterminant pour notre coopérative et une occasion de remobiliser les forces vives autour du projet. Plus de 90 organisations de la société civile ont d'ailleurs profité de cet événement pour soutenir NewB et appeler leurs membres et sympathisants à rejoindre le mouvement en faveur d'une banque résolument éthique.

Après des années « encore un peu de patience », le temps est donc maintenant venu d'aller résolument de l'avant. Nous allons avoir besoin de tout votre soutien pour surmonter les obstacles qui nous attendent durant les quelques mois préalables à la réponse des autorités de contrôle. Réussite des assurances, campagne de capitalisation, préparation de l'infrastructure bancaire : les défis sont importants mais nous sommes confiant·e·s. Si les citoyens et

citoyennes belges investissent suffisamment d'énergie et de moyens dans leur banque, dans notre banque à toutes et à tous, nous parviendrons à la mettre sur pied. L'opportunité est unique : à nous de la saisir !

Vous trouverez dans le rapport de Gestion au point 8 les détails sur la concrétisation des chantiers précités ainsi que sur les nombreuses autres activités réalisées à NewB en 2018.

b. Une nouvelle mobilisation des membres

L'année 2018 fut aussi marquée par une nouvelle mobilisation des citoyens et citoyennes et des organisations membres de notre coopérative.

« 5.013 enquêtes complétées pour un total combiné de 20.052 minutes », écrivions-nous dans une newsletter du mois de décembre. En effet, une grande enquête sur les assurances a été réalisée avec un taux de réponse prouvant que NewB continue à mobiliser malgré les délais.

Mais cette fin d'année fut aussi synonyme d'appels, de rencontres et d'échanges avec les organisations membres qui se sont à nouveau largement mobilisées.

Objectif ? Les inviter à signer un appel à mobiliser leurs membres

et sympathisants pour devenir membre de NewB à l'occasion du dépôt de la demande d'agrément.

Quelques heures après le dépôt à la Banque nationale, l'appel signé par plus de 90 organisations était diffusé par l'intermédiaire d'une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. En quelques jours seulement, cette vidéo a été vue par près de 187.000 personnes. Un beau succès ! Les actions combinées de ces dizaines d'organisations pour répandre le message ont permis à NewB de connaître une belle augmentation de souscriptions de nouveaux membres.

Dans le rapport de gestion ci-dessous, vous pourrez découvrir un extrait de cet appel.

c. Les banques éthiques dans le monde

Dans le cadre de l'introduction du dossier bancaire, NewB a fourni de nombreux documents requis par les autorités de contrôle. NewB y a ajouté plusieurs études qui sont venues appuyer le projet. Une de ces études s'attèle à faire une revue de littérature sur les banques éthiques. Les quelques lignes qui suivent la résument.

Nous avons d'abord comparé le modèle du projet NewB avec celui de sept banques éthiques

en Europe : Banca Popolare Etica (Italie), BAS (Suisse), Crédit Coopératif (France), Ekobanken (Suède), GLS (Allemagne), Merkurbank (Norvège), Triodos (Pays-Bas). NewB partage avec ces organisations les caractéristiques fondamentales qui en font des banques éthiques :



Source: Global Alliance for Banking on Values. (n.d.).

Il est intéressant de remarquer que cinq de ces sept banques sont des coopératives. Fort des 51.000 coopératrices et coopérateurs B et des 154 organisations sociétales qui la composent, NewB compte déjà plus de membres que quatre de ces cinq banques coopératives éthiques.

Ensuite, alors que l'éthique et la rentabilité sont souvent mises en opposition, les articles apportent une vision plus nuancée. Plusieurs scientifiques avancent le fait que, si la rentabilité des banques conventionnelles peut être plus élevée à court terme, elle sera également plus volatile à long terme et plus sensible aux crises. Les banques éthiques sont au contraire plus stables et donc plus rentables à long terme. Mais plus que l'aspect de la rentabilité, la création d'une banque éthique représente une plus-value sur beaucoup d'aspects et pour beaucoup d'acteurs : les citoyen·ne·s, la société et même le marché bancaire.

Ces dernières années, les articles scientifiques et autres études sur le domaine des banques éthiques se multiplient et confirment les conclusions des premières recherches que nous avons résumées ci-dessus. Banca Etica vient par exemple de publier son deuxième rapport sur le sujet : « Ethical and Sustainable finance in Europe – 2ndreport¹ ». Des fédérations de banques (et institutions financières) éthiques se sont aussi créées. La FEBEA² et le GABV³ recensent des banques éthiques et publient régulièrement des études.

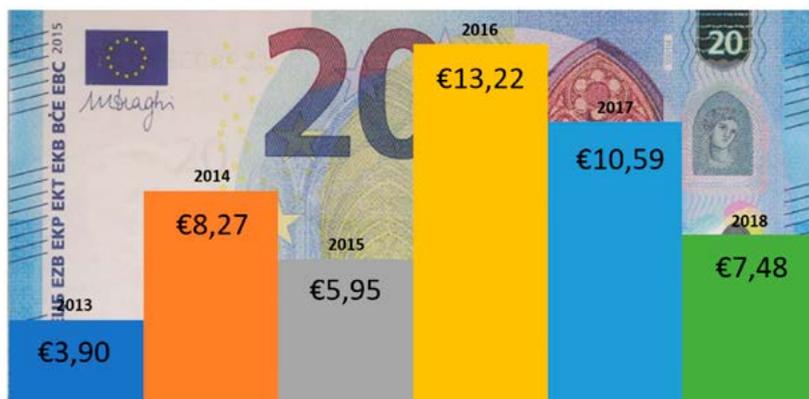
1. Fondazione Finanza Etica (2019), Second Report on Ethical and Sustainable Finance in Europe.
 2. Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives
 3. Global Alliance for Banking on Values

3. LA COOPÉRATIVE ET SES MEMBRES

a. Chiffres et informations clés de 2018

Capital souscrit au 31/12/2018 ⁴	15.283.520 €
Perte en 2018 ⁵	2.390.051 €
Perte depuis la fondation	9.564.227 €
Valeur comptable de la part	7,48 €
Total nouveau capital en 2018	50.607 €
Nombre de nouveaux coopérateurs A	4
Nombre de nouveaux coopérateurs B	505
Total des dépenses en 2018	2.485.330 €

Chiffres au 31/12/2018b.

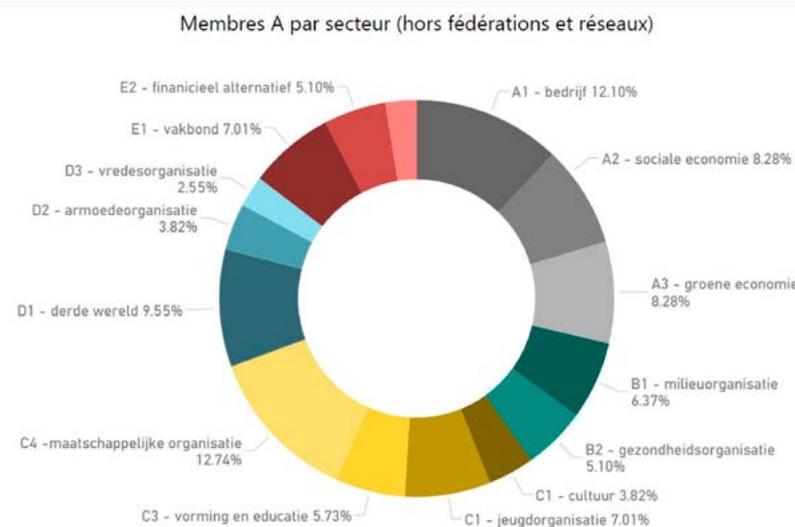


Valeur d'une part B au 31 décembre de chaque année.

b. Coopérateurs A : 154 organisations membres de la société civile



Les coopérateurs A regroupent un très large éventail d'organisations issues de différents secteurs. Elles constituent un collège essentiel de NewB. La répartition reprise ci-dessous ne tient pas compte des 24 réseaux et fédérations qui sont également coopérateurs A.



Chaque mois, NewB présente sur le blog de notre site internet quatre organisations parmi nos membres en choisissant un thème qui se réfère à l'actualité. Une manière de présenter le très large panel de membres qui composent le collège des organisations de NewB.

4. Les chiffres mentionnés sont communiqués sous réserve d'approbation par cette assemblée générale.
 5. Après intervention des actionnaires remboursés lors de l'exercice 2018

Nouvelles organisations membres

En 2018, nous avons accueilli quatre nouveaux membres A qui viennent compléter notre panel de membres.

COREN

Coordination Environnement rassemble un savoir-faire, des compétences et des professionnels de l'environnement qui ont pour vocation :



- La sensibilisation des acteurs de notre société (les citoyen·ne·s et les ménages, les établissements d'enseignement et de formation, les administrations publiques, les entreprises,...) ;
- L'éducation des générations futures notamment via les outils d'éducation ;
- La mise en place et la formation aux outils de gestion environnementale (audits, ISO 14 001, EMAS, système de gestion efficace sur mesure, plan de déplacements).

 www.coren.be

Samenlevingsopbouw vzw

Investit dans le pouvoir des personnes pour qu'elles reprennent le contrôle de leur vie et de leur environnement.



Avec elles, Samenlevingsopbouw encourage les politiciens et politiciennes à opter explicitement pour la réduction de la pauvreté et à promouvoir la solidarité et la redistribution.

 www.samenlevingsopbouw.be

Neibo

Neibo est une coopérative belge qui travaille à offrir des services de téléphonie mobile pour les personnes privées et professionnels. Dès septembre 2019, Neibo proposera un réseau performant à un tarif avantageux en Belgique et à l'étranger. Pour les soutenir, vous pouvez devenir coopérateur ou coopératrice de leur projet et rejoindre les près de 2.000 autres personnes qui en font partie.



 www.neibo.be

De Wassende Maan

L'organisation De Wassende Maan est plus qu'une simple ferme biologique. Depuis 1979, ils sont les pionniers de l'agriculture biodynamique. Et ils n'ont pas seulement les deux pieds sur leurs terres car ils gèrent leur asbl en veillant à respecter la société et l'environnement. Dans la boutique biologique de la ferme d'Astene, ils vendent leurs propres légumes et ceux de leurs collègues agriculteurs biologiques. De Wassende Maan approvisionne également la chaîne biopack avec des produits biologiques frais dans 50 points de collecte dans les régions de Gand et de Deinze.



 www.dewassendemaan.be

À noter que deux organisations ont quitté la coopérative en 2019: AAIM ASBL et la Fédération des Maisons de la Laïcité asbl.

c. Coopérateurs B : Les citoyennes et citoyens

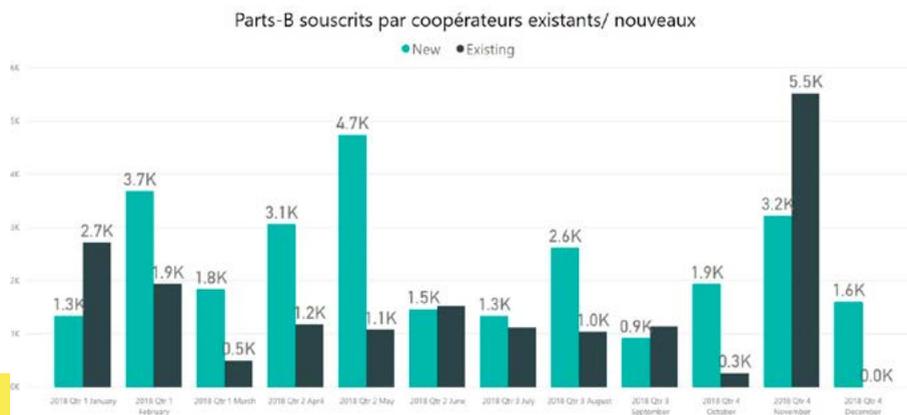
1) Nouveaux coopérateurs B

505 nouveaux coopérateurs et coopératrices nous ont rejoint en 2018, soit sensiblement moins qu'en 2017. 2018 était à cet égard une année particulière avec la perspective encore incertaine du dépôt effectif d'une demande

d'agrément formelle. A contrario, les premiers mois de 2019 font déjà état de souscriptions massivement plus importantes et celles-ci devront encore augmenter pour que notre projet réussisse.



2) Souscription de parts



Dans le graphique :

En clair : l'apport en capital des nouveaux coopérateurs et coopératrices.

En foncé : l'apport en capital des coopérateurs et coopératrices existant-e-s qui ont souscrit de nouvelles parts.

Le nombre de souscriptions est fortement dépendant des décisions prises, telles que la limitation à une part (en novembre 2018) ou encore des campagnes de recrutement de nouveaux coopérateurs et coopératrices. À cet égard, 2019 sera une année très importante !

3) Répartition par âge

Tout au long de son évolution, NewB a su attirer des personnes de toutes les tranches d'âge. Toutefois, par rapport aux coopérateur-trice-s existant-e-s, on a pu observer un rajeunissement des membres qui ont rejoint la coopérative dernièrement. En effet, lors des trois dernières années, les moins de 35 ans ont représenté plus de 50% des membres qui ont rejoint la coopérative.

Par ailleurs, le nombre de membres ayant quitté la coopérative en 2018 s'élève à 120. 16 personnes sont décédées et 104 ont quittés la coopérative.



d. Coopérateurs C : Les investisseurs institutionnels

Monceau International, La Mutuelle Centrale de Réassurance et Monceau investissements Immobiliers sont les trois coopérateurs C qui composent le troisième collège. Ces 3 entités appartiennent au même groupe mutualiste français.

En 2019, il s'agira, pour faire réussir notre projet, d'élargir aussi très fortement le cercle de nos coopérateurs C.

Le Groupe Monceau est un partenaire fidèle et précieux pour le développement de nos produits d'assurance.



4. PARTS COOPÉRATIVES ET PRODUITS

a. Un nombre de parts limité pour mieux vous protéger

Dans le cadre de la procédure d'agrément, NewB devra réaliser la plus importante campagne de capitalisation de son histoire. Notre coopérative devra réunir les fonds nécessaires au lancement de la future banque. Il s'agit d'une étape cruciale qui scellera le sort de NewB.

L'argent investi dans le cadre de cette nouvelle campagne de capitalisation sera mieux protégé. Le mécanisme garantira un remboursement intégral de la somme avancée en cas d'échec de la campagne de capitalisation si le montant nécessaire n'est pas atteint ou si NewB n'obtient pas la licence bancaire, contrairement aux parts coopératives actuelles.

Nous estimons donc qu'il ne serait pas éthique d'encourager les nouveaux membres à investir plus de 20 € aujourd'hui, d'où la limitation mise en place depuis novembre 2018.

Il est donc maintenant possible de souscrire à hauteur de :

- 20 € pour les personnes physiques du collège des citoyens et citoyennes ;
- 100 € pour les personnes morales du collège des citoyens et citoyennes ;
- 2.000 € pour les personnes morales du collège des organisations.

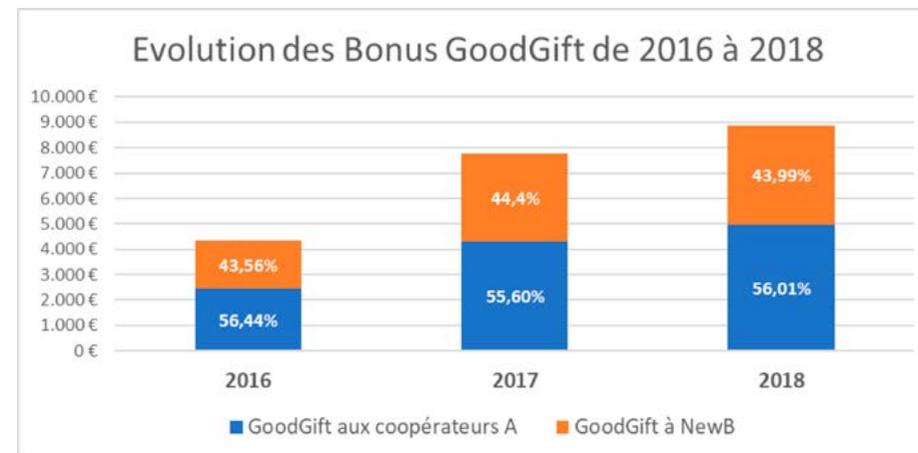
b. La carte GoodPay

Il y a déjà un peu plus de deux ans, NewB lançait son premier produit : la carte GoodPay. La création de cette carte prépayée, unique en Belgique au vu de ses caractéristiques éthiques et durables, marquait une nouvelle étape importante dans le développement de notre coopérative.

Fort de ces deux ans d'expérience, l'équipe de NewB a entamé une refonte considérable du programme GoodPay en 2018.

1) Les retours positifs sur la carte

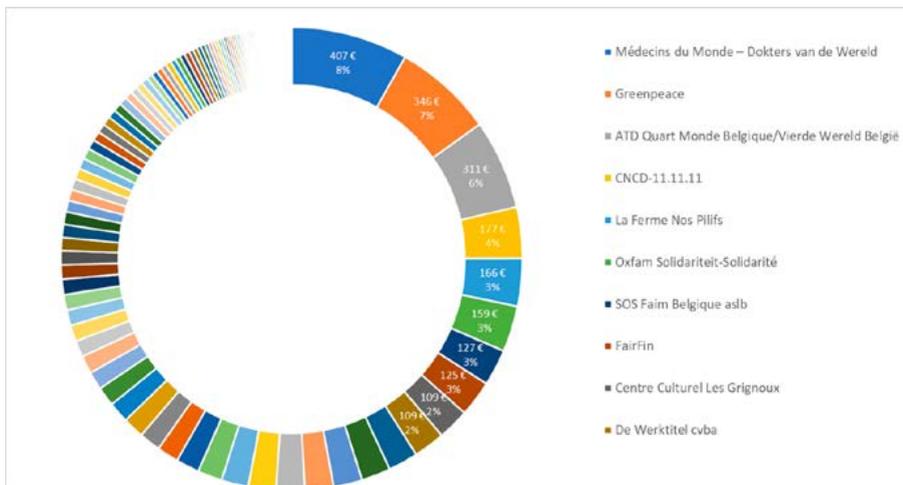
D'après les retours, c'est principalement le mécanisme du GoodGift qui séduit. Grâce à la participation des coopérateurs et coopératrices dans le programme, le montant récolté pour les organisations membres a encore augmenté : 4.975,90 € (+ 14,5% par rapport à 2017).



Au total, 11.738,05 € ont été récoltés pour les coopérateurs A de NewB depuis le lancement de la carte GoodPay.

Si les organisations les plus connues occupent le podium des

plus gros montants de GoodGift, il est intéressant de remarquer que certains coopérateurs A moins « connus » font partie du top 10 et ont pu récolter eux-aussi des montants non négligeables.



2) Les évolutions du programme GoodPay

Nous sommes très attentifs aux remarques des coopérateurs et coopératrices, que ce soit par mail, par téléphone ou lors d'événements. Pour cette raison, nous avons travaillé à de multiples améliorations au cours de l'année 2018.

Cela se matérialise tout d'abord par des modifications concrètes pour les utilisateurs et utilisatrices : suppression de certains frais (0,10€ par transaction refusée, 5€ pour la résiliation d'une carte), création d'un manuel GoodPay qui explique de façon simple les différentes étapes liées à l'utilisation de la carte GoodPay (commande, recharge, conseils d'utilisation, etc.).

NewB a aussi entamé des

aménagement aux conséquences plus importantes. Conscient-e-s des contrariétés qu'a pu provoquer le service client GoodPay, nous avons décidé de reprendre ce service à notre compte pour plus d'écoute et une meilleure réactivité. La migration du service client s'est organisée sur plusieurs mois et a été définitivement actée en décembre 2018.

Finalement, cette refonte a aussi été l'occasion de nombreuses discussions avec PFS (Prepaid Financial Services, le fournisseur de la carte) sur notre manière de collaborer et la façon d'améliorer nos services. De fil en aiguille, nous sommes parvenus à optimiser le programme GoodPay pour arriver à un meilleur équilibre financier. Pour environ 2.000 € par mois, NewB peut proposer à ses membres

une carte de paiement éthique, avec un programme innovant de rétrocession financière envers des organisations sociétales. De plus,

grâce à ce produit, NewB a pu attirer de nouveaux membres dans la coopérative et faire parler de son projet.

c. Les assurances NewB

1) NewB Assurance Auto

Comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale, nous avons débuté la commercialisation de notre assurance auto NewB en juin dernier. La souscription s'effectue via le nouveau site internet de la coopérative. Après quelques mois d'activité et suite aux retours de certains coopérateurs, nous avons revu le tarif de notre assurance auto à la baisse. Afin de respecter les valeurs de transparence et d'honnêteté propres à NewB, nous avons adapté les contrats des premiers coopérateurs et coopératrices qui nous avaient fait confiance et décidé de rembourser la différence de prix en leur faveur.

2) NewB Assurance Carte

Fin décembre 2018, nous avons complété notre gamme de produits d'assurance par une assurance liée à la carte GoodPay. Pour une prime annuelle de 50 € ttc, cette assurance protège vos achats effectués à l'aide de la carte GoodPay, vous couvre en cas d'annulation de voyages et vous

assiste sur place. La souscription à l'assurance se fait via le site internet de la coopérative. Il est possible d'ajouter le pack assurance sur une carte déjà existante.

3) ...Et les autres produits ?

Nous n'avons bien évidemment pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin. Dans le courant du 2ème trimestre de l'année 2019, nous mettrons à votre disposition un produit d'assurance habitation, une assurance Responsabilité Civile Familiale ainsi qu'un peu plus tard, une assurance vélo (classique ou électrique). Vous en serez bien entendu les premiers et premières informé-e-s !

Pour toute information complémentaire, Magali, Jürgen et Stephan sont à votre disposition.

5. LA VISIBILITÉ DE NEWB

a. Une communication revue

Nouveau style, nouveau site

Souvenez-vous, l'année passée, nous vous présentions le nouveau style de NewB et notre tout nouveau site web au cours de l'assemblée générale de juin. Ça nous paraît déjà loin tant nous nous sommes habitué·e·s à parcourir ce dernier depuis lors. Loin d'être figé, il continue à évoluer au fil des semaines pour vous permettre une navigation claire et agréable et fournir des informations accessibles et pertinentes.

De l'information régulière

La mise en ligne de notre nouveau site correspond également au lancement du blog de NewB : un espace dédié aux actualités de notre coopérative et de ses organisations membres mais pas uniquement. Par ce biais, nous essayons aussi de vous tenir informé·e·s d'autres initiatives positives en rapport à la finance durable ou, au contraire, de dénoncer certains excès du monde financier traditionnel. Plus de 50 articles ont été publiés au cours de l'année écoulée pour un total de consultations dépassant les 40.000

pages vues. À ce jour, l'article le plus lu, aussi bien en néerlandais qu'en français, concerne la limitation temporaire du nombre de parts acquérables.

Une diffusion plus large

Nous avons aussi accordé une attention particulière à une diffusion plus large des actualités importantes de NewB. Cela passe notamment par une publication plus systématique de nos contenus via les réseaux sociaux (principalement Facebook mais également Twitter et LinkedIn). Peut-être l'avez-vous remarqué, nous avons pris le parti de consacrer un budget limité à la diffusion de certains contenus sur les réseaux sociaux importants pour notre projet. Cette technique n'est utilisée que parcimonieusement mais indispensable pour faire passer nos messages de manière efficace et encourager le bouche à oreille.

Car c'est de cela qu'il s'agit avant tout : faire parler de NewB et des solutions que nous proposons déjà. Plus que jamais, la coopérative va avoir besoin de vos voix, sonores ou numériques, pour surmonter les défis que 2019 nous réserve encore.

Nous sommes dans la dernière ligne droite : c'est le moment de faire du bruit !

b. Une visibilité accrue pour notre demande de licence

Un travail considérable a été réalisé afin d'augmenter la visibilité de notre coopérative, de notre future banque et des solutions qui permettent de la soutenir au cours des derniers mois.

Cela s'est tout particulièrement concrétisé en janvier de cette année à l'occasion de notre demande officielle de licence bancaire auprès des autorités de contrôle. Grâce à la confiance et la mobilisation de dizaines d'organisations membres, NewB a pu « faire la une » d'un certain nombre de newsletters et de périodiques. Et grâce aux efforts de toute notre équipe, nous sommes parvenus à obtenir une

couverture presse importante et résolument positive.

On a notamment parlé de NewB dans des journaux tels que Le Soir, La Libre, Trends Tendance, L'Écho et Vers l'Avenir dans le sud du pays et De Standaard, De Tijd, Trends, Apache ou encore De Wereld Morgen du côté néerlandophone. Nous avons même eu droit à un reportage à la une de Canal Z, en radio sur La Première et dans l'émission « On n'est pas des pigeons » de la RTBF. La vidéo réalisée à l'occasion de la demande et signée par 90 organisations a, quant à elle, été visionnée plus de 187 000 fois dans les deux langues.



6. LA GOUVERNANCE INTERNE

a. Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à huit reprises en 2018. Il s'est essentiellement concentré sur l'aboutissement de la demande d'agrément, le développement des produits d'assurance et l'élargissement du conseil pour préparer NewB au statut de banque. Il a pu, pour le suivi de la politique menée au quotidien, compter sur l'appui du Bureau (lequel s'est réuni onze fois en 2018).

En juin 2018, Monsieur Jean-Marc Poisson a rejoint le Conseil. En mai 2018, Dirk Coeckelbergh a démissionné de son poste d'administrateur. Le Conseil compte actuellement neuf membres. Leurs présences sont reprises dans le tableau ci-dessous.

En 2018, la rémunération des administrateurs était d'un montant total de 156.002,24 €.

Administrateur·rice	Présent·e ou représenté·e	Membre du Bureau
Bernard Bayot	8/8	Oui
Olivier Brissaud	8/8	Oui
Dirk Coeckelbergh (Démission le 16 mai 2018)	1/3	Oui jusqu'en mai 2018
François Levie	8/8	Non
Felipe Van Keirsbilck	8/8	Non
Paola da Silva	8/8	Oui
Gilles Dupin	8/8	Non
André Janmart	8/8	Non
Tom Olinger	8/8	Oui
Jean-Marc Poisson (à partir de juin 2018)	4/4	Non

b. L'équipe

Nous ne pouvons pas finir ce rapport annuel sans faire part des dernières allées et venues au sein de l'équipe NewB.

Deux départs

Marc Bontemps est le premier employé de NewB à avoir pris sa pension en 2018. Membre co-fondateur de NewB, Marc a porté ce projet corps et âme pendant près de 7 ans.

Dirk Coeckelbergh a également quitté le navire en 2018. Il a dirigé l'équipe avec enthousiasme pendant près de 3.5 ans.

La coopérative tient à les remercier pour leur travail et leur énergie.

Deux arrivées

Au cours des mois d'octobre et de décembre, deux collaboratrices ont rejoint NewB et sont venues renforcer l'équipe du dossier bancaire et l'équipe vie coopérative.

France Dauby a rejoint l'équipe qui s'est occupée de l'élaboration du dossier de demande d'agrément bancaire.

C'est l'idée de participer à la mise en place d'une alternative, d'ouvrir des possibles dans un secteur qui me semblait terne et étreint, qui m'a d'abord attirée chez NewB. J'ai rejoint l'équipe peu avant la remise formelle de la demande d'agrément : j'ai sauté dans le train en marche et j'ai donné un coup de main pour finaliser et organiser les documents concernés. Aujourd'hui, plusieurs chantiers sont en cours afin de rendre possible le lancement des activités bancaires et je suis ravie de pouvoir y participer et de suivre de près la concrétisation de ce projet de longue haleine. *France Dauby*



Sieglinde Ruelens a rejoint l'équipe vie coopérative qui fonctionne à l'horizontale dans une équipe de trois personnes.



Mon travail en tant qu'architecte d'intérieur et d'urbaniste n'a pas répondu à mon désir d'engagement et de changement social. Je me suis donc investie dans des projets sociaux et environnementaux où j'ai appris à organiser des campagnes et faire vivre des mouvements sociaux. Lorsque j'ai découvert le poste vacant de NewB, j'ai ressenti un enthousiasme spontané à faire partie de l'équipe NewB. Contribuer à la création d'une banque éthique, transparente et participative qui devrait devenir un véritable moteur d'une économie locale, équitable et durable crée l'espoir. Il est urgent de contrebalancer les banques qui investissent des milliards dans le commerce des armes, dans les sources d'énergie néfastes et dans les entreprises qui ne tiennent pas compte des droits humains ou des normes environnementales. C'est un honneur de travailler quotidiennement à cette initiative pionnière et, grâce à mon enthousiasme, d'intéresser d'autres personnes à ce projet. *Sieglinde Ruelens*

Voici les 13 valeurs de la coopérative :



Simplicité



Intégration



Sécurité



Inclusion



Diversité



Innovation



Participation



Honnêteté



Durabilité



Sobriété



Transparence



Proximité



Professionalisme

7. LES VALEURS

NewB respecte treize valeurs inscrites dans les statuts de la coopérative. Elles sont appliquées de manière concrète à tous les niveaux. Exemple en matière de ressources humaines : la tension salariale entre le salaire le plus bas et le plus élevé est de 1 à 5. NewB n'offre pas de voiture de société, ni de bonus.

Nous travaillons à la création d'une charte des valeurs qui traduira de manière très précise la manière dont sont appliquées ces valeurs.

Le respect de ces valeurs est assuré par :

- Le comité sociétal, un organe indépendant qui dispose d'un droit de regard sur l'ensemble des activités de NewB et dont vous trouverez le rapport au point 9.
- La vigilance des citoyen·ne·s et organisations qui participent activement à la vie de la coopérative, notamment lors des assemblées générales.
- NewB est agréée par le Conseil National de la Coopération.

8. LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport de Gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale du 8 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de la SCE NewB (ci-après la Coopérative) et de vous soumettre les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

a. Les faits marquants

1) Le dossier bancaire

La reprise active des discussions

L'ensemble de l'année 2018 a été marquée par un dialogue renforcé avec la Banque nationale de Belgique (ci-après la BNB). Ainsi,

l'équipe a constitué un dossier d'introduction composé de trois lots de documents détaillant le business plan, la gestion des risques et la gouvernance, et une série de procédures et politiques de la future banque. Un travail de longue haleine, ponctué de plusieurs rendez-vous avec la BNB.

L'introduction d'une demande d'agrément bancaire

Cette phase informelle a permis de travailler de manière constructive à l'introduction d'une demande d'agrément en tant qu'établissement de crédit, étape indispensable pour que NewB puisse mener des activités bancaires.

Le 29 janvier 2019, la Coopérative NewB a déposé officiellement une demande afin de pouvoir opérer en tant que banque dans le courant de l'année 2020. La BNB a demandé que le dossier soit complété.

Le 25 février, la BNB a officiellement jugé la demande d'agrément comme étant introduite. Ce dépôt marque le début d'une période de 12 mois maximum à l'issue de laquelle les autorités devront se prononcer sur l'octroi ou non de la licence bancaire.

Entretemps, NewB devra compléter les éléments déjà fournis, réunir les capitaux supplémentaires requis par l'autorité de contrôle et veiller à la réussite commerciale de ses solutions d'assurance.

L'appel public à l'épargne

Une des conditions posées par le régulateur pour l'obtention de l'agrément est en effet que NewB lève suffisamment de capital avant le démarrage de ses activités bancaires.

Le montant de la levée de capital n'est pas encore connu et sera précisé ultérieurement par le régulateur.

Il s'agira d'une des étapes essentielles pour la construction de la banque, qui devra mobiliser tant les coopérateurs actuels de NewB que de nouveaux coopérateurs. Un prospectus devra être rédigé et soumis à l'accord de la FSMA. Un retour sera fait vers les coopérateurs et coopératrices avec les précisions nécessaires en temps voulu.

NewB devra également adapter sa gouvernance.

La Gouvernance

NewB doit recruter des collaborateurs ainsi que des administrateurs aptes à gérer la banque. Il s'agit évidemment de trouver des personnes qui se sentent aussi proches de l'ADN du projet NewB et ont donc à cœur de le préserver.

Le dossier de demande d'agrément contient une proposition de composition du conseil d'administration (ci-après le CA) qui repose sur plusieurs principes.

Premièrement, conformément aux exigences réglementaires, le conseil dans son ensemble doit démontrer que ses membres disposent de l'expertise et de l'honorabilité professionnelles requises afin de diriger un établissement de crédit et une activité de distribution d'assurances. Notons que dans cet exercice d'évaluation, en plus des domaines de compétences relatifs au secteur financier et à la gestion d'entreprise, la composition du CA tient également compte de compétences spécifiques relatives à l'expertise sociétale en matière notamment de «Finance éthique et solidaire», de «Tissu associatif», de «Protection des consommateurs» ou encore en matière de «Transition énergétique».

Deuxièmement, en ligne avec une

résolution adoptée préalablement en assemblée générale et avec la valeur statutaire de « Diversité » de la Coopérative, le CA devrait par ailleurs être composé de minimum 40 % de femmes, de minimum 40% d'hommes, de minimum 40% de francophones et de minimum 40% de néerlandophones.

2) Le Développement des activités

NewB s'est attelée, et continuera au cours de 2019, à veiller à la réussite commerciale notamment de ses solutions d'assurance.

Des produits pour préparer la banque

NewB propose déjà des solutions d'assurance et une carte de paiement éthique pour soutenir son projet bancaire, en collaboration avec d'autres acteurs du monde financier qui disposent des autorisations nécessaires.

La carte NewB GoodPay Prepaid Mastercard® est une carte de paiement qui permet de faire des achats en Belgique et à l'étranger. Plus de 6.500 cartes GoodPay ont été acquises par des membres de NewB alors qu'il s'agit d'un premier produit et qu'aucun budget marketing spécifique n'y a été consacré.

NewB a obtenu le 30 janvier 2018 son inscription comme intermédiaire en assurances sous le n° FSMA 0836.324.003 et agit dans ce cadre comme agent de l'assureur Monceau. Les produits d'assurance sont un complément naturel à l'activité bancaire et sont proposés depuis 2018 au moyen de deux contrats :

- NewB Assurance Auto dont la commercialisation a débuté le 9 juin 2018.
- NewB Assurance Carte dont la commercialisation a débuté le 17 décembre 2018.

D'autres solutions d'assurance au printemps 2019.

NewB travaille intensivement pour pouvoir proposer très prochainement d'autres solutions d'assurance : NewB Assurance Habitation – RC Familiale et NewB Assurance Vélo et autres engins de déplacement (trottinette électrique, monoroue, segway ...)

NewB Assurance Habitation est planifiée pour le second trimestre de 2019. A cette date NewB sera en mesure de proposer une assurance habitation (Assurance Incendie) pour un propriétaire ou un locataire d'une maison ou d'un appartement. Cette assurance sera

assortie de différentes options - Vol & Vandalisme, Responsabilité Civile Familiale, Protection Juridique.

Le lancement de la NewB Assurance vélo & autres engins de déplacement est planifié dans la foulée. NewB sera alors en mesure de proposer un produit d'assurance pour les vélos (électriques ou non) ainsi que pour d'autres engins de déplacement comme par exemple une trottinette électrique, une monoroue, ... Quatre garanties pourront être souscrites de manière indépendante :

- Omnium : couvre le vol et les dégâts matériels. Une assistance est incluse.
- Responsabilité Civile Vélo : couvre les dommages matériels et corporels causés aux tiers en cas d'accident si votre responsabilité est engagée.
- Individuelle cycliste : couvre d'éventuelles lésions corporelles suite à une chute ou un accident avec le vélo assuré.
- Protection Juridique vélos : couvre tous les litiges avec votre vélo y compris ceux avec votre revendeur et/ou réparateur.

Le canal digital

La commercialisation des produits d'assurance de NewB s'effectue via le nouveau site internet de la Coopérative, mis en ligne en juin 2018. En tant que premier produit de la gamme, l'Assurance Auto est passée par une phase temporaire de souscription « manuelle », avant que la simulation online ne soit disponible en août pour une période de lancement progressif.

Entre-temps, une série d'améliorations portant sur l'expérience utilisateur et les textes du site a été mise en œuvre suite à des tests menés auprès de différents volontaires et aux retours de nos coopératrices et coopérateurs. Depuis lors, d'autres adaptations ont été apportées : au site, au positionnement tarifaire et au mode de formulation de certaines questions.

La mise en œuvre de ces produits a conduit NewB à nouer des partenariats avec plusieurs fournisseurs spécialisés et a eu comme conséquence une refonte en profondeur de toute l'infrastructure informatique avec des chantiers tels que la centralisation de l'infrastructure, le développement du système d'information interne, l'amélioration de la sécurité, la mise en conformité avec les règles en vigueur en

matière de protection de la vie privée, le développement du nouveau site web principal ou encore du site web assurances.

3) Autres faits marquants de l'exercice 2018 ainsi que des mois précédents l'AG

Le GoodGift en quelques chiffres

A chaque paiement réalisé avec la NewB GoodPay Prepaid Mastercard®, 5 cents sont versés à l'une des organisations membre de NewB ou à la Coopérative même pour soutenir la future banque ; plus de 20.980 € récoltés pour de « bonnes causes » ou pour NewB depuis le lancement de la carte GoodPay.

NewB : un mouvement social qui compte en Belgique

NewB a accueilli 505 nouveaux membres tout au long de 2018 et compte aujourd'hui près de 51.000 membres personnes physiques et 154 organisations de la société civile. Avec ces nombreux membres, NewB constitue un très large mouvement social en Belgique.

Par ailleurs, la page Facebook de NewB compte déjà plus de 16.000 fans, ce qui est plus que d'autres

acteurs bancaires ayant une approche similaire.

Enfin, la participation est essentielle chez NewB : plus de 25.000 réponses ont été récoltées aux diverses enquêtes depuis le début du projet.

b. Le résultat comptable de l'année 2018

1) Les chiffres clefs

Les chiffres clefs comptables sont présentés dans les tableaux ci-après. Tous les chiffres mentionnés sont exprimés en euros et arrondis pour rendre la présentation plus lisible.

Le Bilan

Actif	2018	2017
Actifs immobilisés	645.476	415.709
Immobilisations incorporelles	634.006	400.612
Immobilisations corporelles	11.470	15.098
Actifs circulants	5.265.979	7.876.926
Créances à un an au plus	430.892	341.310
Valeurs disponibles	4.793.627	7.465.663
Comptes de régularisation	41.460	69.953
Total	5.911.455	8.292.635

Passif	2018	2017
Capitaux propres	5.719.733	8.076.264
Capital A	570.000	568.000
Capital B	4.713.520	4.682.000
Capital C	10.000.000	10.000.000
Perte reportée	-9.563.787	-7.173.736
Dettes	191.722	216.371
Dettes commerciales	69.297	140.163
Dettes fiscales, salariales et sociales	75.068	59.187
Autres dettes	15.041	17.021
Comptes de régularisation	32.316	-
Total	5.911.455	8.292.635

La perte reportée de 9.563.787 € est constituée du résultat de l'exercice précédent, pour un montant de 7.173.736 €, auquel s'ajoute la perte de l'exercice pour un montant de 2.390.051 €, minorée de l'intervention des actionnaires qui sont remboursés lors de l'exercice 2018 pour un montant de 7.958 €.

Le Compte de résultats

	2018		2017
	Prévu	Réalisé	Réalisé
Produits d'exploitation	524.849	80.557	- 42.768
Services et biens divers	-1.949.671	- 1.402.688	- 1.218.944
Rémunérations	-611.207	- 643.163	- 535.756
Amortissements	-165.936	-263.567	- 165.422
Autres charges d'exploitation	-240.000	- 176.344	- 69.369
Perte d'exploitation	-2.441.965	-2.405.205	-2.032.259
Produits financiers	-	8.574	290
Charges financières	-	- 1006	- 1.114
Charges exceptionnelles	-	- 372	-
Perte de l'exercice à affecter	-2.441.965	-2.398.009	-2.033.083

2) Commentaires sur les principaux postes du bilan

Le total du bilan s'élève, à la fin de l'exercice 2018, à 5.911.455 € contre 8.292.635 €, à la fin de l'exercice 2017, soit une baisse de 2.381.180 € (28,7%). Cette évolution fait principalement suite à la réduction de la trésorerie (-2.672.036 €) compensée en partie par l'augmentation nette des actifs immobilisés (+229.767 €) et des créances à un an au plus sur l'administration de la TVA (+89.916 €) du côté de l'actif.

Les postes de l'Actif

• Les immobilisations incorporelles (poste 21 de l'actif)

Ce poste du bilan a augmenté de 233.394 € en passant de 400.612 € fin 2017 à 634.006 € au 31 décembre 2018. Cette évolution résulte essentiellement (i) d'un accroissement des développements en matière de projets informatiques métier et d'évolution de l'infrastructure IT propre à NewB, ainsi que (ii) ceux relatifs liés à l'activité assurance.

• Les immobilisations corporelles (postes 22/27 de l'actif)

Les immobilisations corporelles représentent un total de 11.470 € à fin 2018 contre 15.098 € à fin 2017 avec une baisse essentiellement liée à de moindres investissements

matériels dans le domaine des équipements de bureautique.

• Les créances à un an au plus (postes 40/41 de l'actif)

Ce poste passe de 341.310 € en 2017 à 430.892 € en 2018. La créance sur l'administration de la TVA constitue l'essentiel de cette rubrique, pour un montant fin 2018 de 396.968 €. Le solde est composé de créances diverses.

• Les valeurs disponibles (postes 54/58 de l'actif)

La liquidité disponible sur les comptes bancaires représente un montant de 4.793.627 € au 31 décembre 2018, en diminution de 2.672.036 €, corrélativement aux dépenses engagées pendant l'exercice.

• Les comptes de régularisation (postes 490/1 de l'actif)

Ce poste enregistre des charges liées à des coûts qui chevauchent les exercices 2018 et 2019. Le montant qui apparaît au bilan fin 2018 sera affecté au compte de résultat de 2019. Il s'agit principalement du stock de cartes et de primes d'assurances pour un montant total de 41.460 €.

Les postes du Passif

• Le capital (poste 10 du passif)

Le capital de la Coopérative est composé d'une partie fixe et d'une partie variable.

La partie fixe s'élève à 30.000 €.

La partie variable est quant à elle composée de 3 catégories de parts : A, B et C. L'encours de chaque catégorie à fin 2018 était respectivement de 570.000 € (+ 2.000 € par rapport à 2017), 4.713.520 € (+ 31.520 € par rapport à 2017) et 10.000.000 € (inchangé). L'apport brut (hors remboursement des parts en cours d'exercice) de capital (nouveaux coopérateurs) s'élève en 2018 à 44.440 € dont 8.000 € pour la catégorie de coopérateurs A et 36.440 € pour la catégorie de coopérateurs B. Il n'y a pas eu de nouveaux membres dans la catégorie C.

En tenant compte des remboursements réalisés en cours d'exercice, le capital souscrit de la Coopérative passe de 15.250.000 € à fin 2017 à 15.283.520 € à fin 2018 soit une progression de 33.520 € sur un an.

• Les dettes à un an au plus (poste 42/48 du passif)

Ce poste enregistre les factures à payer auprès de nos fournisseurs y compris certaines factures encore

à recevoir (69.297 € à fin 2018), les provisions pour pécules de vacances (71.618 € à fin 2018, à comparer à la somme de 75.068 €) et enfin les dettes diverses dont le poste passe de 17.021 € euros à 15.041 € entre l'exercice 2017 et celui de 2018.

• Les comptes de régularisation (poste 492/3 du passif)

Ce poste de la comptabilité (32.316 € en 2018) prend en compte principalement des charges dont le nom est «charges à imputer» car elles sont connues et relatives à l'exercice 2018, mais n'apparaîtront effectivement qu'au cours de l'exercice suivant.

2) Analyse des résultats

La prévision budgétaire pour l'exercice 2018 présentée lors de l'assemblée générale du 9 juin 2017 faisait état d'un résultat de -2.441.965 € soit un écart de 43.956 € euros avec le résultat 2018 de -2.398.009 €.

Le chiffre d'affaires (Poste 70 du compte de résultat)

Au 31 décembre 2018, les produits d'exploitation ressortent à 80.557 € contre -42.768 € euros pour l'exercice 2017.

Pour rappel, le chiffre d'affaires qui apparaît dans les comptes annuels

présentait en 2017 un chiffre négatif suite à l'enregistrement d'une note de crédit de MasterCard® de 80.000 €, qui techniquement venait en déduction du chiffre d'affaires réel. En dehors de cet aspect purement comptable, le total des recettes en 2017 s'élevait à 37.232 €.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont réparties en quatre rubriques principales : (i) les services et biens divers, (ii) les rémunérations, (iii) les amortissements et (iv) les autres charges d'exploitation. Les charges d'exploitation ont augmenté de 496.271 € en passant de 1.989.491 € en 2017 à 2.485.762 € en 2018.

• Les services et biens divers (Poste 60/61 du compte de résultat)

Les principaux postes sont les honoraires pour un montant stable d'un exercice à l'autre avec un total de 646.764 € fin 2018, les prestations informatiques pour un montant en augmentation de 187.999 € avec 469.221 € fin 2018 et les coûts de location des locaux pour un montant en augmentation de 19.200 € avec un total de 95.600 € fin 2018. Le solde de 191.241 € (214.087 €) représente des postes comptables divers tels que les assurances diverses, les

coûts de publicité et d'annonces, les frais de réunion, les frais de déplacement, etc.

A noter qu'un développement IT n'a pas été activé en vertu de l'application du principe de prudence à concurrence d'un montant 254.120 €.

• Les rémunérations (Poste 62 du compte de résultat)

Le montant des rémunérations, charges sociales et pensions augmente de 107.407 € découlant essentiellement de l'augmentation du nombre de collaborateurs salariés dont le nombre moyen en équivalent temps plein (ETP) passe de 8,4 à 9,8.

• Les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (Poste 630 du compte de résultat)

Ils représentent 263.567 € en 2018, en augmentation de 98.145 € suite aux investissements réalisés principalement en développements informatiques (voir la rubrique Actif au point 2.2 ci-dessus)

• Les autres charges d'exploitation (Poste 640/8 du compte de résultat)

Le montant de TVA non-récupérable pour un montant de 173.159 € constitue l'essentiel de cette rubrique (au total 176.344 €

en 2018). Il est en augmentation de 106.975 € par la suite de la prise en charge lors de l'exercice 2018 des rectifications de prorata non-déductibles pour les exercices 2016 et 2017, respectivement passés de 29% à 31,49% pour 2016 et 37,65% pour 2017 et 2018, sur les montants de TVA payés.

- **Perte de l'exercice (Poste 9904 du compte de résultat)**

La perte de l'exercice 2018 ressort à 2.398.009 €, contre une perte de 2.033.083 € lors de l'exercice précédent.

c. Le budget pour l'exercice 2019

Cette proposition budgétaire pour l'exercice 2019 a été approuvée par le conseil d'administration ⁽⁶⁾ et elle est présentée à l'assemblée générale du 8 juin 2019.

	Budget 2019	Réalisé 2018
Produits d'exploitation	408.675	80.557
Services et biens divers	-3.486.015	- 1.402.688
Rémunérations	-836.692	- 643.163
Amortissements	-365.205	-263.567
Autres charges d'exploitation	-240.000	- 176.344
Perte d'exploitation	- 4.519.237	-2.405.205
Produits financiers	-	8.574
Charges financières	-	- 1006
Charges exceptionnelles	-	- 372
Perte de l'exercice à affecter	- 4.519.237	-2.398.009

1) Evolutions

L'augmentation des produits d'exploitation est due à la commercialisation des différents types de contrat d'assurance prévus pour 2019, dont l'assurance auto, l'assurance carte, l'assurance habitation (avec en option la RC vie privée notamment), l'assurance vélo, l'assurance accident individuel et enfin l'assistance.

- **Services et biens divers**

L'accroissement des services et biens divers, plus 2.083.327 €, par rapport à la situation de fin 2018 (1.402.688 €), est lié à la mise en place de la future banque, pour laquelle des coûts substantiels sont prévus. Les différentes rubriques concernent :

- La composante IT qui représente à elle seule une dépense prévue de 1.363.000, dont principalement 634.000 € pour le système de gestion bancaire, 260.000 € pour l'hébergement des applications, 177.000 € pour les systèmes de paiement et 210.000 € en tant que réserve pour dépenses non-prévues ;
- Les honoraires sont budgétés à un niveau de 1.272.000 €. On y retrouve la facturation des activités sous-traitées telles que l'audit, la compliance, l'assistance technique et l'assistance juridique, ... ;
- Les dépenses relatives à la communication et notamment

dans le cadre de la campagne d'appel public à l'épargne, pour un montant de 448.000 € ;

- Et les coûts liés à la logistique générale qui représentent le solde, soit près de 400.000 € et qui comprennent les coûts de location des locaux (128.000 €), l'organisation des assemblées générales (50.000 €), les coûts de formation du personnel (85.000 €) et le solde pour les frais divers (137.000 €).

- **Les rémunérations, charges sociales et pensions**

Ces postes augmentent d'un montant de 193.529 € suite à l'engagement de personnel supplémentaire, ce qui fait passer l'effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein de 9,8 ETP fin 2018 à 20 ETP fin 2019.

- **Les amortissements**

Tenant compte des investissements incorporels prévus pour la mise en place de l'activité bancaire et de l'activité d'assurance, qui s'élève à un montant prévu de 526.000 €, les amortissements passent de 263.567 € réalisés fin 2018 à 365.205 € budgétés fin 2019.

- **Les autres charges d'exploitation**

Le budget de 240.000 € des autres charges d'exploitation représente la réserve pour dépenses imprévues.

2) Conclusion

Le développement de la future banque entre dans une phase concrète en 2019 avec pour conséquence des dépenses élevées, nécessaires à la mise en œuvre de la structure de fonctionnement et de l'infrastructure technique de la nouvelle banque. En 2019, l'enjeu est de créer cette banque en respectant nos valeurs et en poursuivant le développement d'activités complémentaires génératrices de revenus.

Les prévisions de liquidités montrent que la trésorerie est suffisante pour engager ces dépenses.

NewB continue de compter sur l'engagement de tous les coopérateurs et coopératrices. Celui-ci passe, d'une part, par l'utilisation soutenue des produits offerts par NewB et, d'autre part, par le recrutement de nouveaux coopérateurs et de nouvelles coopératrices. Pour ces derniers et dernières, dans l'attente de la campagne de capitalisation prévue, leur contribution est limitée à 20 €. Il est toutefois nécessaire de garder à l'esprit que c'est un engagement fort qui a permis à NewB en 2013 d'atteindre une masse critique, confirmant ainsi qu'une autre banque est possible.

d. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Exceptés les travaux de finalisation du dossier de demande d'agrément auprès de la Banque nationale de Belgique et son dépôt avalisé à la date du 25 février 2019,

aucun élément important ne s'est produit après la clôture de l'exercice susceptible d'influencer sensiblement le résultat

e. Circonstances susceptibles d'avoir un effet notable sur le développement de la coopérative

Avons-nous besoin de NewB ? Cette banque viendrait-elle combler un manque ou se rajouter à la panoplie d'acteurs présents sur le marché

bancaire belge ? Quelles seraient les circonstances susceptibles d'avoir un effet notable et favorable au développement de NewB en

tant que banque ? Il s'agit ici de développer une série d'éléments de réponses à ces questions.

À la naissance, un double constat, toujours d'actualité

Rappelez-vous, NewB naissait à la suite d'un double constat : celui de l'appauvrissement du paysage bancaire en Belgique et de la mauvaise gestion qui nous a conduit à la crise de 2008.

Si on parle d'il y a plusieurs années, NewB reste à l'heure actuelle une réponse cohérente à ce double constat qui l'a vu naître.

En effet, sur les 90 banques présentes en Belgique, 75 sont des filiales ou des succursales de banque étrangères, ce qui porte à 83% le nombre de banques étrangères en Belgique⁷. Un paysage bancaire encore peu diversifié dans lequel NewB comblerait un manque : celui d'avoir une banque à la fois coopérative, éthique et belge, qui soit différente sur le fond et sur la forme.

Le deuxième constat, plus fondamental, est la difficulté d'avoir des banques capables de faire évoluer les pratiques du métier pour tenir compte des défis écologiques et sociaux qui nous occupent. En

2016-2017, une grande banque présente en Belgique finançait à hauteur de 12,8 milliards d'euros les énergies fossiles et seulement à hauteur de 3,3 milliards d'euros les énergies renouvelables. Dix ans après la crise de 2008, les banques conventionnelles ne semblent pas ou peu financer la transition sociale et écologique dont nos sociétés ont besoin. Ici aussi NewB ambitionne d'être une banque au service de ces transitions, dans le respect de l'humain et de la planète.

Une banque pour le climat ?

Si on se concentre sur les questions liées au climat au cœur de l'actualité de ces derniers mois, NewB entend jouer un rôle essentiel dans cette lutte portée par de nombreux et nombreuses jeunes.

Les premiers prêts qui seront octroyés par NewB serviront exclusivement à financer la rénovation des maisons et bâtiments dans une logique de transition énergétique. La mobilité douce sera également au centre de nos préoccupations dès le début. De plus, NewB ne financera pas d'entreprises qui exploitent des énergies fossiles. Un pas essentiel et considérable au sein du paysage bancaire actuel.

7. Contre 53 % aux Pays-Bas, 41 % en France et 8 % en Allemagne. Voir « facts & figures 2016-2017 » de Febelfin. Consultable sur <https://www.febelfin.be/fr/chiffres/le-secteur-financier-belge-en-detail>

Quelle demande pour la finance éthique ?

D'après une enquête de BBDO réalisée en 2016, 35% de la population belge serait favorable à l'arrivée d'un projet comme celui de NewB⁸. Une étude de 2015, publiée par le Morgan Stanley Institute for Sustainable Investing, nous apprend que 80% des milléniums (adolescent·e·s né·e·s dans les années 2000), plus de 70% de femmes et 60% d'hommes s'intéressent à la finance éthique et estiment que l'environnement, le social et la gouvernance sont des facteurs importants quand on réalise des investissements⁹. Une étude du Réseau Financité et de Novactis mentionnait aussi en 2017 que 63% des wallon·ne·s et des bruxellois·e·s sont prêt·e·s à investir dans le secteur de l'économie sociale.

Enfin, on voit que l'encours des produits financiers solidaires certifiés par le label Financité & Fairfin en Belgique s'approche des 240 millions d'euros¹⁰. Un volume qui augmente encore chaque année, bien que lentement.

Les signaux au rouge.

Le FMI et l'OCDE s'accordent à dire que le niveau de risque de connaître une crise financière est élevé¹¹. « La dette américaine s'envole... La tendance est la même au niveau mondial avec un total de 244.200 milliards de dollars de dettes, soit une hausse de 318% en 10 ans »¹².

Alors si personne au sein de NewB n'espère cette crise, on sait aussi que ce sont des climats propices aux changements de comportement. De plus, la confiance des belges dans les banques classiques n'est guère revenue, elle a même diminué depuis la crise financière. Pour 52% des 1.000 personnes interrogées par le Tijd et L'Echo dans une étude réalisée en 2018, seuls 4% disent avoir plus confiance et 44% ont autant ou tout aussi peu confiance dans les banques¹³.

Les banques coopératives, un modèle plus stable et plus rentable

Par ailleurs, l'attrait pour les banques coopératives pourrait être croissant car elles offrent une plus grande stabilité de revenus et une volatilité inférieure de rendement par rapport aux banques commerciales classiques. On peut trouver diverses

raisons¹⁴ à ce phénomène comme leur moins grande dépendance aux marchés ou leur moindre motivation à prendre des risques excessifs¹⁵. Un rapport déposé au parlement européen ajoute que les banques éthiques sont 3 fois plus profitables que les banques systémiques de par leur résistance aux chocs¹⁶. Enfin, le « Baromètre de la consommation 2014 » en Belgique révèle que 23% des consommateur·rice·s du pays veulent être client·e·s d'une banque coopérative en Belgique. Une aspiration qui n'est aujourd'hui pas satisfaite mais que l'on ambitionne de rencontrer avec la création de NewB.

8. Etude de BBDO réalisée pour NewB en 2016.

9. Morgan Stanley Institute for Sustainable Investing, Cerulli Associates, 2015

10. Bernard Bayot dans En marche : "Le Fric, c'est (parfois) chic" Philippe Lamotte, 21 mars 2019

11. Bernard Bayot dans En marche : "Le Fric, c'est (parfois) chic" Philippe Lamotte, 21 mars 2019

12. Cédric Boitte, « Tous les signaux sont au rouge..Une crise financière est-elle imminente ? », Trends Tendances, mis en ligne le 04/04/2019. Disponible sur https://trends.levif.be/economie/banque-et-finance/tous-les-signaux-sont-au-rouge-une-crise-financiere-est-elle-imminente/article-normal-1116215.html?fbclid=IwAR3PwuGCJizFczKLoiwu0v0VJ_RM8L_Jud57fnQ8oRx5yE89VmK63y2Vfes

13. « Dix ans après la crise financière, les banques n'ont pas réussi à retrouver la confiance des clients », Trends Tendances, 11/09/2018. Disponible sur : <https://trends.levif.be/economie/banque-et-finance/dix-ans-apres-la-crise-financiere-les-banques-n-ont-pas-reussi-a-retrouver-la-confiance-des-clients/article-normal-889115.html>

14. Les 5 raisons sont selon le Groupe d'experts sur la réforme structurelle du secteur bancaire de l'UE : (i) leur capacité à utiliser l'excédent de la clientèle comme coussin, elles sont plus fortement capitalisées en moyenne, (ii) leur moindre dépendance aux marchés, (iii) leur motivation inférieure à prendre des risques excessifs, (iv) leur tendance à opérer sur le marché moins risqué de la banque de détail et (v) le soutien mutuel qu'elles s'accordent au travers de réseaux de coopératives.

15. Mémoire du Réseau Financité pour les élections européennes, fédérales et régionales 2019 : 56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyens, p. 23, 2019

16. Bernard Bayot dans En marche : "Le Fric, c'est (parfois) chic" Philippe Lamotte, 21 mars 2019

Une nouvelle mobilisation des organisations membres de NewB

Fin 2018, les organisations membres de NewB ont été remobilisées. Elles ont à nouveau réaffirmé leur soutien à NewB et signé conjointement un appel à mobiliser de nouveaux membres parmi leur entourage respectif dont voici un extrait :

« Nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à faire évoluer nos modes de vie afin de soutenir un modèle de société plus respectueux de la planète et de ses habitants. C'est le cas aussi dans le domaine bancaire : alors que la finance classique continue à causer des dommages économiques, écologiques et sociaux irréremédiables, la société civile belge s'est organisée et vient de déposer officiellement une demande pour ouvrir une banque locale, coopérative et durable dès 2020 ! Enorme motif de satisfaction pour les organisations signataires, qui appellent l'ensemble des citoyennes et citoyens à se mobiliser plus que jamais derrière le projet NewB. »

Plus de 90 organisations ont ainsi relayés massivement cet appel et des vidéos, articles, flyers,

affiches et autres moyens de communication dans leurs réseaux. Ceci a permis à NewB de connaître une nouvelle vague de souscription. Un soutien qui marque que la volonté des fondateurs et des autres organisations de créer une alternative bancaire en Belgique est toujours d'actualité.

Une demande forte et réaffirmée

Les circonstances évoquées ici témoignent sous différents angles qu'il y a toujours belle et bien une demande forte à la venue de NewB. Et si le projet s'inscrit dans le temps, il prouve aussi que nous ne sommes pas une institution qui s'emparerait opportunément des enjeux susmentionnés.

NewB a réussi à réunir des dizaines de milliers de citoyens et citoyennes autour de son projet avant même d'avoir commercialisé un seul produit. Et si elle doit encore grandir pour parvenir à ces fins, notre coopérative est la résultante d'une demande de plus en plus importante de la population pour une finance qui réponde aux enjeux sociétaux de notre temps.

f. Application des règles comptables en vue de la continuité

Le Conseil d'administration a constaté que la continuité de la coopérative était assurée pour réaliser l'objet social de créer une banque coopérative éthique et durable, et ce en fonction des éléments suivants :

- L'introduction formelle du dossier de demande d'agrément en qualité d'établissement de crédit, dont la réception le 25 février 2019 a été confirmée officiellement par la BNB ;
- Le lancement d'un nouvel appel public à l'épargne sous condition de l'approbation du projet de prospectus par la FSMA.
- La stimulation de coopérateurs à participer indirectement à l'accroissement du capital en recrutant des nouveaux membres, dans un premier temps (à partir de février jusqu'au lancement de l'appel public à l'épargne) via une formule qui présente un risque limité pour le nouveau-elle coopérateur-riche. ;

- Le lancement de nouveaux produits d'assurance en 2019 permettra à la coopérative d'augmenter l'apport de revenus issus de produits.
- Une surveillance étroite du budget et de la liquidité étant donné le constat que la coopérative est toujours dans une phase de lancement, ce qui implique que les frais ne sont pas encore couverts par des recettes opérationnelles. En 2018, les comptes sont cependant restés dans les limites du budget validé par l'assemblée générale en juin 2018. Pour 2019, un système de monitoring régulier de la liquidité a été instauré pour la gestion des flux de trésorerie ;

Tenant compte de ces éléments, de l'état actuel de la procédure d'obtention de l'agrément (période comprise entre 6 et 12 mois depuis le 25/02/19), d'une campagne de capitalisation et du lancement de nouveaux produits, la continuité de la coopérative est entièrement assumée par le conseil d'administration.

g. Succursales et filiales

La coopérative ne dispose d'aucune succursale à l'étranger, ni filiale.

h. Conflits d'intérêts

Il n'y a pas eu de conflit d'intérêts déclaré dans le chef d'un ou plusieurs administrateur-riche-s au cours de l'exercice.

i. Rapport spécial sur le respect des conditions d'agrément CNC

Conformément à l'article 1^{er} § 7 de l'Arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des sociétés coopératives, le Conseil d'administration a établi un rapport spécial afin de justifier que les conditions d'agrément au

Conseil National de la Coopération, en particulier celles visées au § 1^{er} 6° et 8° du même article, sont rencontrées. Ce rapport spécial du Conseil d'administration est annexé au présent rapport de gestion.

j. Conclusion

Le résultat de l'exercice 2018, -2.4 M EUR, est en phase avec la prévision présentée lors de l'assemblée générale du 9 juin 2018

L'introduction de la demande d'agrément bancaire a officiellement été jugée recevable à compter du 25 février. Cette date marque le début d'une période de 12 mois maximum à l'issue de laquelle les autorités

devront se prononcer sur l'octroi ou non de la licence bancaire.

Les premiers produits d'assurance ont vu le jour. Après le lancement de NewB Assurance Auto, a été créé NewB assurance Carte en toute fin d'année. La gamme sera complétée dans le courant du 2nd trimestre 2019 par d'autres solutions d'assurance : Habitation,

RC Familiale et un peu plus tard, assurance Vélo au sens large.

Le projet de NewB a plus que jamais du sens au regard des défis actuels pour lesquels la future banque entend jouer un rôle essentiel.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué aux réalisations de la coopérative.

k. Proposition d'affectation du résultat

La perte de l'exercice 2018 s'élève à :
-2.398.009,46 €

Nous proposons d'affecter la perte de l'exercice 2018 comme suit :

La perte reportée de l'exercice précédent s'élevait à :
-7.173.736,00 €

- Intervention des actionnaires remboursés lors de l'exercice 2018 = -7.958,23 €

- Perte à reporter =
-2.390.051,23 €

**Résultat (perte) à reporter :
-9.563.787,23 €**

9. LE COMITÉ SOCIÉTAL

Le Comité sociétal est une des particularités fortes de NewB. Après un premier mandat de trois ans, il a été à 80% renouvelé à l'assemblée générale du 9 juin 2018.

Il est composé de neuf membres qui sont : Bérengère Steppé, Michèle Dhem, Patsy Sörensen, Bea Dierckx, Sébastien Mortier, Victor Ntacorigira, Timothy Lambert, Emmanuel Mossay et Samuel Bossart. On y retrouve parmi ces membres une belle diversité de profils en termes d'âge, d'expériences et de genre. Il s'est réuni six fois durant l'année 2018.

Vous trouverez le rapport du Comité sociétal dans les annexes de l'assemblée générale.



Equipe du comité sociétal à l'assemblée générale du 09 juin 2018

Annexes

1. Schéma B

Il s'agit d'un rapport réglementaire sur les comptes de notre coopérative. Vous trouverez dans le rapport de Gestion des explications quant à l'évolution des différents postes.

Comptes de bilan

	Code	Rep 2018--Clô 2018	Rep 2017--Clô 2017
ACTIF	20/58	5.911.455,07	8.292.635,48
Actifs immobilisés	20/28	645.476,35	415.709,44
Frais d'établissement	20		
Immobilisations incorporelles	21	634.006,54	400.611,53
Immobilisations corporelles	22/27	11.469,81	15.097,91
Immobilisations financières	28		
Actifs circulants	29/58	5.265.978,72	7.876.926,04
Créances à plus d'un an	29		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
Créances à un an au plus	40/41	430.892,02	341.309,98
Placements de trésorerie	50/53		
Valeurs disponibles	54/58	4.793.626,91	7.465.662,57
Comptes de régularisation	490/1	41.459,79	69.953,49
PASSIF	10/49	5.911.455,07	8.292.635,48
Capitaux propres	10/15	5.719.732,77	8.076.264,00
Capital	10	15.283.520,00	15.250.000,00
Primes d'émission	11		
Plus-values de réévaluation	12		
Réserves	13		
Bénéfice ou perte reportée	140 ou 141	-7.173.736,00	-7.173.736,00
Report provisoire + solde 6 et 7	149999	-2.390.051,23	
Subsides en capital	15		
Provisions et impôts différés	16		
Provisions pour risques et charges	160/5		
Impôts différés	168		
Dettes	17/49	191.722,30	216.371,48
Dettes à plus d'un an	170/9		
Dettes à un an au plus	42/48	159.406,23	216.371,48
Comptes de régularisation	492/3	32.316,07	

Comptes de résultat

	Code	Rep 2018--Clô 2018	Rep 2017--Clô 2017
Produits d'exploitation	70/74	80.557,16	-42.768,09
Marchandises	60	14.849,11	
Biens et services divers	61	1.387.838,77	1.218.944,14
Approvisionnement	60/61	1.402.687,88	1.218.944,14
Marge brute d'exploitation	70/61	-1.322.130,72	-1.261.712,23
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	643.163,22	535.755,97
Amortissements	630	263.566,84	165.422,00
Réductions de valeur sur stocks	631/4		
Provisions pour risques et charges	635/7		
Frais divers	640/649	176.344,56	69.368,97
Autres charges d'exploitation	62/649	1.083.074,62	770.546,94
Bénéfice ou perte d'exploitation	70/64	-2.405.205,34	-2.032.259,17
Produits financiers	75	8.574,20	290,33
Produits exceptionnels	76		
Autres produits	75/76	8.574,20	290,33
Charges financières	65	1.005,82	1.114,41
Charges exceptionnelles	66	372,50	
Autres charges	65/66	1.378,32	1.114,41
Bénéfice ou perte de l'exercice avant impôt	70/66	-2.398.009,46	-2.033.083,25
Prélèvements sur les impôts différés	78		
Transferts aux impôts différés	68		
Impôts sur le résultat	67/77		
Bénéfice ou perte de l'exercice après impôt	70/67	-2.398.009,46	-2.033.083,25

2. Rapport spécial du Conseil d'administration de NewB SCE en tant que société coopérative européenne agréée par le Conseil National de la Coopération

Conformément à l'article 1, § 7, de l'arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des sociétés coopératives (ci-après l'Arrêté royal), le Conseil d'administration de la société coopérative européenne à responsabilité limitée NewB (ci-après NewB) a établi le présent

rapport spécial afin de justifier que les conditions d'agrément au Conseil National de la Coopération, en particulier celles visées au § 1^{er} 6° et 8° du même article, sont rencontrées. Ce rapport spécial a été approuvé par le Conseil d'administration du 3 mai 2019 et sera annexé au rapport de gestion.

1. Admission et exclusion des associés (Art. 1, § 1, 1°, et 1, § 2, de l'Arrêté royal)

L'admission en tant que coopérateur est volontaire et prévue par l'article 9 des Statuts. L'admission et l'exclusion des associés relève de la compétence du Conseil d'administration. Une admission ne peut être refusée que si le candidat coopérateur ne répond pas aux conditions générales d'admission prévues

par les Statuts et le Conseil d'administration, en particulier l'adhésion aux valeurs reprises à l'article 3 des Statuts. Un associé ne peut être exclu que s'il cesse de remplir les conditions générales d'admission ou s'il commet des actes contraires aux intérêts de la société. La décision d'exclusion doit être motivée ¹⁷.

2. Avantage économique et/ou avantage social pour les associés (Art. 1, § 1, 6°, de l'Arrêté royal)

NewB n'octroie pas de ristournes à ses associés.

établissement de crédit coopératif, NewB offre actuellement à ses associés une gamme de produits d'assurance ainsi qu'une carte de paiement.

En tant que société coopérative travaillant à la création d'un nouvel

17. Il en va de même en pratique en cas de refus d'admission ; les statuts seront toutefois modifiés lors de la prochaine modification statutaire pour le prévoir expressément.

Un avantage économique est accordé aux coopérateurs sociétaux (catégorie A) que les titulaires de la carte de paiement GoodPay ont choisi comme bénéficiaires

du GoodGift et qui reçoivent un montant de 5 cents pour chaque achat effectué par le titulaire de la carte de paiement.

3. Politique d'administration de la société (Art. 1, § 1, 4° et 7°, art. 1, § 4, et art. 1, § 6, de l'Arrêté royal)

Conformément à l'article 14 des Statuts, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de sept membres au moins, personnes physiques, actionnaires ou non, nommés par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration. Ils sont nommés pour six ans et sont rééligibles. Le mandat des administrateurs peut à tout moment être révoqué par décision de l'Assemblée générale.

Les mandats des administrateurs sont gratuits. Toutefois, les administrateurs chargés d'une délégation comportant des prestations spéciales ou permanentes peuvent se voir attribuer des rémunérations. Cette rémunération ne peut consister en une participation aux bénéfices de la société et doit respecter les échelles de rémunération fixées par NewB.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un président et un ou plusieurs vice-président(s).

Le contrôle du respect des valeurs de la société, mentionnées à l'article 3 des Statuts, est confié à un Comité sociétal dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale pour un terme renouvelable de trois ans.

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité des opérations est confié à un ou plusieurs commissaires nommés, pour un terme renouvelable de trois ans par l'Assemblée générale parmi les membres, personnes physiques et morales, de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

4. Prise de décisions lors de l'Assemblée générale (Art. 1, § 1, 2° et 3° de l'Arrêté royal)

Chaque associé a droit à une voix, quel que soit le nombre de ses parts, et chaque associé dispose des mêmes droits et obligations.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du Conseil d'administration. Une Assemblée extraordinaire est convoquée sur demande de coopérateurs représentant dix pour cent du nombre total de voix.

Les décisions sont prises selon les modalités définies aux articles 24 à 26 des Statuts. Quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés, les décisions sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimés. En outre, le vote doit remporter la majorité absolue des voix de

chaque catégorie de coopérateurs. Toutefois, si l'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur une décision entraînant la modification des statuts, elle ne délibère valablement sur une première convocation que si les membres présents ou représentés représentent au moins la moitié du nombre total des inscrits. Lors d'une deuxième convocation, aucune condition de quorum n'est requise. Ces décisions entraînant la modification des statuts doivent réunir au moins les quatre/ cinquième des voix présentes et représentées de chaque catégorie de coopérateurs.

Les associés peuvent se faire représenter par un seul autre associé et chaque associé ne peut représenter qu'un seul autre.

5. Politique de répartition des bénéfices sur l'exercice (Art. 1, § 1, 5° de l'Arrêté royal)

L'article 33 des Statuts fixe la répartition du bénéfice de l'exercice. Après avoir affecté les sommes nécessaires aux réserves exigées par la loi, un dividende peut être octroyé. Le dividende est exprimé en pourcentage de la valeur nominale des parts. En aucun cas le dividende ne peut être supérieur

à 6% de la valeur nominale des parts sociales après retenue du précompte mobilier. A ce jour, il n'a pas été possible de distribuer de dividendes.

6. Initiatives prises dans le cadre de l'information et de la formation des membres, actuels et potentiels, et de l'information du grand public (Art. 1, §1, 8° de l'Arrêté royal)

La société a pour but de satisfaire aux besoins et au développement des activités économiques et/ou sociales de ses membres au travers de la création et de l'exploitation d'un nouvel établissement de crédit coopératif en Belgique afin d'offrir un service financier simple, sûr et durable à tous les citoyens, aux associations, aux mouvements sociaux et aux entrepreneurs. Pour arriver à cette fin, NewB propose d'ores et déjà des produits d'assurances et une carte de paiement.

NewB est impliquée dans la vie économique locale, ce qui lui permet d'être particulièrement attentive aux besoins de ses membres actuels et futurs et d'être ainsi apte à fournir la solution qui correspond le mieux à leurs besoins tant privés que professionnels.

Une partie des ressources de NewB est consacrée à l'information et à la formation de ses membres, actuels et potentiels, et du grand public au travers de différentes initiatives et évènements :

- une dizaine de réunions locales en Flandre et en Wallonie sont organisées en amont de l'assemblée générale annuelle afin d'informer et faire participer nos coopérateurs au développement du projet ;
- une newsletter est envoyée sur base mensuelle aux coopérateurs citoyens, organisations ainsi qu'aux non-coopérateurs inscrits à la newsletter ;
- le jour de l'AG se tient en matinée soit une conférence soit des ateliers en petits groupes sur des sujets spécifiques liés à NewB et/ou à la finance éthique.

Conclusions

La coopérative remercie tous ses collaborateurs et collaboratrices. 2019 est une année cruciale pour le projet. La coopérative a franchi une étape importante en déposant un dossier de demande d'agrément fin janvier 2019. Nous sommes dans la dernière ligne droite car les autorités doivent se prononcer sur notre projet début 2020. Nous disposons de la même période pour faire nos preuves : **rassembler un maximum de personnes, faire de nos solutions d'assurance une réussite et réussir la campagne de capitalisation.**

De belles perspectives pour notre projet de longue haleine qui se rapproche tous les jours d'une réussite grâce à l'action de toutes et tous.

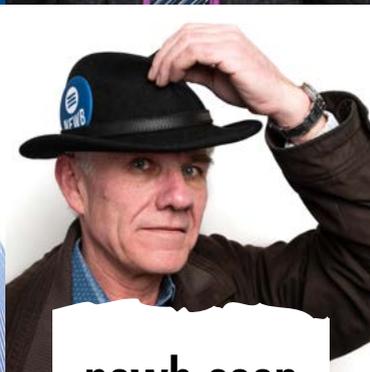
Nous ne pouvons terminer ce rapport sans remercier aussi une série d'acteurs et d'actrices sans qui NewB n'avancerait pas dans la même direction :

- Les ambassadeurs et ambassadrices qui se montrent toujours plus disponibles pour tenir des stands ou présenter NewB lors d'événements divers et variés ou encore prêter mains fortes lors des assemblées générales.
- Le comité sociétal et le conseil d'administration qui travaillent bénévolement et avec attention pour porter ce projet vers la création de notre banque.
- Notre coopérateur C, le groupe Monceau, partenaire solide et fidèle avec qui nous développons les produits d'assurance.
- L'équipe et ses différent-e-s stagiaires et consultants qui font un passage chez nous.
- Mais aussi les nombreuses organisations membres qui ont marqué à nouveau leur soutien en faisant du bruit pour NewB dans leurs réseaux. Découvrez leurs logos en dernière de couverture.





CHANGEONS
LA BANQUE
POUR DE BON



newb.coop